

Feuille de route du Gouvernement :

Les intercommunalités au cœur des transitions écologiques, économiques et sociales

Réindustrialisation, transition écologique, aménagement... : dans le cadre de la présentation de la feuille de route du Gouvernement pour les prochains mois par Élisabeth Borne, nombreux sont les enjeux au cœur des bassins de vie. Si la Première ministre répond à certaines demandes de l'association, les élus d'Intercommunalités de France seront tout particulièrement attentifs aux suites données à la question du financement de la transition écologique et au transfert des compétences eau et assainissement aux intercommunalités.

Réindustrialisation

Intercommunalités de France salue l'intégration à la feuille de route de **la relance de Territoires d'industrie, programme cher à l'association**, à la suite de [l'appel solennel de Sébastien Martin](#) à la Première ministre. Pour réussir la territorialisation de France 2030 que la Première ministre appelle de ses vœux, le lien avec Territoires d'industrie est indispensable. Territoires d'industrie doit être le pendant territorial de France 2030.

Transition écologique

Sébastien Martin, président de l'association, salue la volonté affichée par le Gouvernement de travailler avec les collectivités « *pour réussir la transition écologique [...] pour adapter ces leviers à la réalité de chaque bassin de vie* », correspondant souvent au périmètre des intercommunalités. Il rappelle la nécessité **de maintenir le transfert de la compétence Eau et assainissement collectif aux intercommunalités face à l'urgence climatique** ([voir notre communiqué du 30 mars](#)).

La question du **financement de la transition écologique** est primordiale : les élus de l'association rappellent la nécessité **d'articuler le fonds vert avec les projets de territoires et les contrats de relance et de transition écologique (CRTE)**. Intercommunalités de France prendra toute sa part à la conférence des exécutifs locaux et aux réunions trimestrielles avec les ministères concernés. L'association avait appelé à la création d'un tel espace de dialogue dans son Manifeste à l'intention des candidats à l'élection présidentielle.

Alors que la Première ministre a confirmé **une loi de programmation des finances publiques à venir d'ici la fin de l'été**, **Intercommunalités de France appelle une nouvelle fois à ne pas brider l'action des collectivités**. La transition écologique doit se faire dans les territoires, comme l'a dit Élisabeth Borne, et les élus locaux sont devant un mur d'investissements. Ils rappellent, au contraire de toute revue des dépenses, **l'urgence de pluriannualité budgétaire et de contractualisation**.

En matière de **rénovation énergétique des bâtiments**, les intercommunalités sont déjà très actives. Si la mise en place **d'un guichet France Rénov' par « intercommunalité »** va dans le bon sens, il faut aller plus loin sur la décentralisation des politiques de l'habitat annoncée par le président de la République, à la demande de l'association. **L'autorité organisatrice de l'habitat (AOH)** doit évoluer pour permettre à davantage d'intercommunalités de se saisir de cette compétence.

Intercommunalités de France se félicite également de la part faite aux collectivités dans le cadre des chantiers liés à la transition écologique, notamment **concernant le Zéro**

À propos d'Intercommunalités de France

Créée en 1989 pour promouvoir la coopération intercommunale en France, l'association représente les intercommunalités auprès des pouvoirs publics nationaux et les accompagne par la mise à disposition de l'expertise de son équipe technique.

Elle fédère aujourd'hui près d'un millier d'intercommunalités de toutes catégories juridiques : 17 métropoles, 214 communautés d'agglomération et urbaines, 10 établissements publics territoriaux de la métropole du Grand Paris, 740 communautés de communes.

En savoir plus : www.intercommunalites.fr

INTERCOMMUNALITÉS DE FRANCE

artificialisation nette (ZAN) et la nécessité de « *trouver d'ici l'été un meilleur dispositif de territorialisation, entre les différents niveaux de collectivités* ». **L'association présentera des propositions sur le ZAN dans la première quinzaine de mai** afin de trouver des pistes pour sortir par le haut des débats parlementaires et gouvernementaux en cours.

Services publics

Concernant **la protection sociale complémentaire des agents**, l'association rappelle son attachement à cette avancée sociale majeure pour les agents de la fonction publique, et se félicite de son application dès 2024 pour le volet Santé ([voir le communiqué du 12 juillet 2022](#)). Membre de la coordination des employeurs territoriaux, Intercommunalités de France participe activement, avec les partenaires sociaux, à la définition des contours de cette réforme.

Sur l'augmentation du nombre de **Maisons France services** à 2 750, **le portage financier de l'État, insuffisant, doit être accru dans un souci d'égalité des citoyens**, dans un contexte de dématérialisation des services publics. Un effort est encore nécessaire pour **identifier les publics les plus fragiles**, alors que moins de 54 % des usagers n'ont jamais entendu parler des Maisons France Services selon un récent sondage (*Sondage OpinionWay pour Sens du service public*).

Les intercommunalités sont engagées sur **les questions de santé, de grand âge, de petite enfance**. L'association sera impliquée dans les négociations en cours et à venir, le périmètre de l'intercommunalité étant pertinent pour **coordonner et assembler les politiques publiques locales** concourant à notre cohésion sociale. Les intercommunalités trouvent, à l'échelle des bassins de vie, **des solutions aux fractures territoriales** dans un contexte de tension sur ces services publics essentiels.

Intercommunalités sera au rendez-vous des échanges avec les parlementaires et le Gouvernement pour porter la voix des territoires tout au long de la mise en œuvre de cette feuille de route.

[Retrouvez les propositions d'Intercommunalités de France pour la législature 2022-2027](#)

Contact presse :

Yoann Jacquet – y.jacquet@intercommunalites.fr – 06 71 50 65 88

À propos d'Intercommunalités de France

Créée en 1989 pour promouvoir la coopération intercommunale en France, l'association représente les intercommunalités auprès des pouvoirs publics nationaux et les accompagne par la mise à disposition de l'expertise de son équipe technique.

Elle fédère aujourd'hui près d'un millier d'intercommunalités de toutes catégories juridiques : 17 métropoles, 214 communautés d'agglomération et urbaines, 10 établissements publics territoriaux de la métropole du Grand Paris, 740 communautés de communes.

En savoir plus : www.intercommunalites.fr